



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/2000/141
22 février 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 21 FÉVRIER 2000, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la partie iranienne a de nouveau violé le cessez-le-feu et l'accord de Téhéran relatif au no man's land, et ce entre le 20 novembre 1999 et le 14 février 2000. Les détails de ces violations figurent en annexe à la présente.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saeed H. HASAN

Liste des violations

No	Date	Faits
1.	20 novembre 1999	Une patrouille iranienne s'est emparée d'une embarcation (immatriculation 195 Bassorah). Le propriétaire, le nommé Ghazi Khalef, et les membres de son équipage qui pêchaient près de Mina al-Bakr et dont les noms figurent ci-après, ont été transférés en territoire iranien, au port de Bandar Abou Shahr, où ils ont été détenus au commissariat de police pendant 16 jours, avant d'être libérés le 8 décembre 1999. On trouvera ci-après la liste des membres de l'équipage : 1) Sabah Ghazi Khalef; 2) Aïssa Abderrezak Taha; 3) Aïssa Jassem; 4) Adnan Najem Abdallah; 5) Ali Hussein Fakher; 6) Abdezahra Ghafel; 7) Taleb Abdelmoussin.
2.	5 janvier 2000	À 19 heures, trois véhicules du modèle Land Cruiser, venant du territoire iranien, ont pénétré en territoire iraquien par le poste de Aïn al-Abed, au point de coordonnées géographiques 245471 (Wadi Dirmani), en direction de Chahabi, avant de retourner en territoire iranien à 22 heures, en empruntant le même itinéraire.
3.	14 janvier 2000	À 23 heures, des vedettes iraniennes se sont livrées à un acte de piraterie contre le cargo <u>Victoria</u>, appartenant aux Émirats arabes unis, au point de coordonnées géographiques 29447 N et 4850 E. Un groupe d'éléments armés de pistolets mitrailleurs et de revolvers est monté à bord et a tiré à l'aveuglette, provoquant les dégâts ci-après : 1. Les vitres du hublot du poste de commandement ont été détruites par plus de 25 balles; 2. Les canots de sauvetage situés à bâbord et à tribord ont été touchés par plus de six projectiles; 3. La cabine du capitaine a été touchée par deux balles; 4. La cabine du commandant en second a été touchée par un projectile; 5. La cheminée a reçu plus de six projectiles; 6. La salle des générateurs électriques a été touchée par deux balles; 7. L'un des flancs du bateau a été touché par plus de 60 projectiles, mais aucun membre de l'équipage, en majorité des Iraquiens, n'a été touché. C'est la seconde fois que ce navire, qui se trouvait dans les eaux territoriales irakiennes, est attaqué par la partie iranienne.
4.	24 janvier 2000	À 9 heures, la partie iranienne a entrepris d'ériger une tour métallique au point de coordonnées géographiques 8436 (feuille al Baydha au 1/100 000), face aux positions irakiennes. Les travaux se poursuivent.
5.	24 janvier 2000	À 18 heures, la partie iranienne a occupé les postes de surveillance avancée situés face à la zone d'al-Qatâa, aux points de coordonnées géographiques 289678, 286666 et 303624 et face à Chihan, aux points de coordonnées géographiques 311582 et 318572. Trois soldats ont occupé chacun des postes qu'ils ont quittés le 25 janvier 2000, à 6 heures.
6.	26 janvier 2000	À 10 h 30, deux hélicoptères iraniens ont survolé la zone située face aux positions irakiennes au point de coordonnées géographiques 5528. À 11 heures, les mêmes hélicoptères sont retournés dans cette zone avant de mettre le cap vers l'intérieur de l'Iran à 11 h 45.
7.	27 janvier 2000	À 10 heures, un hélicoptère iranien a survolé la bande frontalière située face aux positions irakiennes au point de coordonnées géographiques 8009, avant de repartir vers l'intérieur de l'Iran à 10 h 10.
8.	27 janvier 2000	Entre 9 heures et 18 heures, la partie iranienne a entrepris de brûler une étendue de roseaux le long de la côte iranienne au niveau de la zone faisant face à Chihan, au point de coordonnées géographiques 328569 et de la zone d'Abadan, au point de coordonnées géographiques 397573 (feuille Siba au 1/100 000).
9.	28 janvier 2000	À 9 h 30, des civils parmi lesquels un individu coiffé d'un turban, circulant à bord de cinq véhicules, ont visité le monument situé face à la ville de Fao, au point de coordonnées géographiques 370226 (feuille Fao au 1/100 000), avant de repartir vers l'intérieur de l'Iran à 10 h 30.

/ ...

No	Date	Faits
10.	28 janvier 2000	À 12 heures, deux véhicules civils, dont un du modèle Land Cruiser, se sont dirigés vers le monument situé face à la ville de Fao puis ont quitté les lieux à 11 h 30 vers l'intérieur de l'Iran.
11.	28 janvier 2000	À 11 heures, trois véhicules civils se sont rendus au niveau du monument situé face à la ville de Fao puis sont repartis vers l'intérieur de l'Iran à midi.
12.	29 janvier 2000	À 16 heures, un hélicoptère a survolé les positions iraniennes dans le secteur de Mehran.
13.	29 janvier 2000	À 10 h 30, un hélicoptère a atterri près du poste iranien situé face au poste de Karmachia, au point de coordonnées géographiques 1046, puis a redécollé pour survoler la zone faisant face au poste iraquien de Ziadi, au point de coordonnées géographiques 1647.
14.	31 janvier 2000	À 8 heures, la partie iranienne a brûlé une étendue de roseaux située face à la zone d'Al Fidaïa, au point de coordonnées géographiques 45155 (feuille Siba au 1/100 000).
15.	31 janvier 2000	À 8 heures, une équipe du génie iranien a terminé la mise en place de poteaux métalliques sur la partie iranienne du Chatt al-Arab, dans la zone située entre le point faisant face à la zone de Douib, au point de coordonnées géographiques 448507 et la zone de Khosro Abad, en territoire iranien, au point de coordonnées géographiques 517413 (feuille Siba au 1/100 000). Les poteaux ont été peints en vert et des travaux de sondage ont été exécutés sur les parties endommagées.
16.	31 janvier 2000	À midi, un hélicoptère iranien a été observé, alors qu'il survolait la région de Mahrama en territoire iranien. Au bout de cinq minutes, l'appareil est reparti en direction de l'intérieur du territoire iranien.
17.	1er février 2000	À 11 heures, la partie iranienne a ouvert, au point de coordonnées géographiques 5839 (feuille Mandali au 1/100 000), un nouveau poste d'observation auquel ont été affectés trois à quatre individus dotés d'armes légères et d'une mitrailleuse moyenne (type PKC).
18.	1er février 2000	À 16 h 30, deux militaires iraniens affectés au poste de surveillance iranien situé au point de coordonnées géographiques 9965 sont parvenus à 150 mètres du poste de garde de Arafat (point de coordonnées géographiques 9765), en direction duquel ils ont tiré 10 coups de feu à l'aide de fusils GC à crosse pliante, avant de regagner leur poste à 16 h 45.
19.	2 février 2000	À 14 heures, un hélicoptère venant de l'intérieur du territoire iraquien a été observé alors qu'il survolait le poste de garde de Aïn-al-Ghazlani (point de coordonnées géographiques 7823), et la zone frontalière située face au poste de garde de Hayla (point de coordonnées géographiques 7818). L'appareil a regagné l'intérieur du territoire iranien à 14 h 10.
20.	2 février 2000	À 19 h 30, deux véhicules de type Land Cruiser, dont l'un était de couleur kaki et l'autre camouflé, et à bord desquels avaient pris place des individus en tenue militaire, ont été aperçus alors qu'ils s'arrêtaient au point de coordonnées géographiques 7221, d'où ils ont observé brièvement nos positions, avant de regagner l'intérieur du territoire iranien.
21.	2 février 2000	À 14 heures, un hélicoptère iranien de couleur kaki, venant du secteur de Fakka, et se dirigeant vers le poste de garde de Halfaya, au point de coordonnées géographiques 9814, a été observé alors qu'il survolait, à 300 mètres d'altitude, un point situé à 700 mètres de la zone frontalière. L'appareil a regagné l'intérieur du territoire iranien à 14 h 25.
22.	3 février 2000	À 13 heures, une équipe iranienne du génie civil a achevé d'installer, face à la zone de Ma'amer, au point de coordonnées géographiques 549275 (feuille Sayiba au 1/100 000), des piliers métalliques qu'elle a ensuite repeints en vert. L'équipe se composait de cinq individus vêtus de bleus de travail et équipés d'un petit ponton remorqué par une embarcation dotée d'un moteur de 48 chevaux.
23.	3 février 2000	À 9 h 30, un hélicoptère iranien de couleur kaki venant de l'intérieur du territoire iranien a été observé alors qu'il atterrissait au point de coordonnées géographiques 5151, à proximité du poste de garde de Fakka. À 10 heures, l'appareil a décollé en direction du poste de garde de Saddam, situé le long de la zone frontalière, avant de regagner l'intérieur du territoire iranien.
24.	3 février 2000	À 15 h 30, un hélicoptère iranien de couleur kaki venant du territoire iranien a été observé alors qu'il se dirigeait vers la zone de Cheikh Faris au point de coordonnées géographiques 5151. L'appareil a ensuite changé de cap, longeant la zone frontalière en direction du poste de garde de Saddam (point de coordonnées géographiques 4256) avant de regagner l'intérieur du territoire iranien.

No	Date	Faits
25.	4 février 2000	À 11 h 30, un hélicoptère de couleur kaki venant du point de coordonnées géographiques 5739 a été observé alors qu'il volait, à une altitude de 30 mètres, en direction du point de coordonnées géographiques 5234, en se dirigeant vers Zarbatiya (point de coordonnées géographiques 3045) et le point de coordonnées géographiques 3230, situé le long de la zone frontalière. L'appareil a ensuite regagné l'intérieur du territoire iranien.
26.	4 février 2000	À 14 heures, trois hélicoptères de couleur kaki venant de l'intérieur du territoire iranien ont été observés alors qu'ils se dirigeaient vers la ville de Mahran. À 14 h 30, les trois appareils ont atterri au point de coordonnées géographiques 083622, avant de redécoller en direction du nord de Mehran.
27.	8 février 2000	À 16 heures, la partie iranienne a dressé deux tentes, pesant chacune environ 75 kilogrammes, face au poste de garde de Al-Tayyeb au point de coordonnées géographiques 3093. Six individus armés de Kalachnikov ont été affectés à ces positions.
28.	9 février 2000	À 15 h 30, un hélicoptère kaki venant de l'intérieur du territoire iranien a été observé alors qu'il survolait un point situé face au poste de garde de Jalat (point de coordonnées géographiques 8312) en se dirigeant vers le point de coordonnées géographiques 7615. L'appareil a ensuite regagné l'intérieur du territoire iranien.
29.	9 février 2000	À 13 heures, un hélicoptère militaire iranien venant du nord a été observé alors qu'il survolait un secteur parallèle à la zone frontalière situé à l'intérieur du territoire iranien. L'appareil a ensuite pris la direction de Somar.
30.	9 février 2000	À 15 heures, la partie iranienne a dressé, face au poste de garde de Fida'iya au point de coordonnées géographiques 520416 (feuille Sayiba au 1/500 000), deux tentes flanquées, sur leur droite, de trois positions défensives et, sur leur gauche, de deux positions analogues. Quatre individus armés de fusils GC ont été affectés à chacune de ces positions, de 18 heures au lendemain à 6 heures.
31.	9 février 2000	À 16 heures, un hélicoptère a été observé alors qu'il survolait le territoire iranien en un point situé face au poste de garde de Salah Eddine, et qu'il se dirigeait vers le poste de garde iranien de Mian Tanak qui fait face au poste de garde de Haran. L'appareil a ensuite regagné l'intérieur du territoire iranien.
32.	10 février 2000	À 7 h 15, la partie iranienne a tiré six obus de mortier de 82 mm, qui sont tombés sur nos positions situées en bordure du lac d'Al Maris au point de coordonnées géographiques 6917.
33.	10 février 2000	À 9 h 30, des bruits d'explosion provenant d'armes de petit, moyen et gros calibres ont été entendus dans une zone située face au poste de garde de Daraji au point de coordonnées géographiques 103718 (feuille Zarbatiya au 1/100 000). Ces explosions se sont poursuivies jusqu'à 11 heures.
34.	11 février 2000	À 11 h 25, la partie iranienne a tiré 12 roquettes qui sont tombées devant nos positions, dans la zone de Chahabi (village de Mala Nafis), au point de coordonnées géographiques 4635. Ces tirs n'ont causé aucune perte.
35.	11 février 2000	À 13 heures, la partie iranienne a tiré sept roquettes de type Katioucha qui sont tombées devant nos positions dans une zone située entre Za'farane et Kharbana au point de coordonnées géographiques 4833.
36.	12 février 2000	À 14 heures, deux hélicoptères de couleur kaki venant du poste de garde de Daraji au point de coordonnées géographiques 1071 (feuille Zarbatiya au 1/100 000) ont été observés alors qu'ils se dirigeaient vers le poste de garde de Mohammad Al Qassem (point de coordonnées géographiques 160). Après avoir survolé la zone frontalière, les appareils ont atterri à Mehran et ont regagné, dans l'heure qui a suivi, l'intérieur du territoire iranien, en empruntant le même itinéraire qu'à l'aller.
37.	12 février 2000	À 7 h 30, la partie iranienne a installé, face à notre secteur, dans une zone située au point de coordonnées géographiques 5539 (Majnoun Al Chamali), une mitrailleuse à laquelle ont été affectés quatre individus.
38.	13 février 2000	À 13 heures, la partie iranienne a dressé devant notre secteur au point de coordonnées géographiques 5348, une tente d'environ 75 kilogrammes à laquelle ont été affectés huit soldats équipés d'armes légères et de calibre moyen.

No	Date	Faits
39.	14 février 2000	La partie iranienne a tiré trois roquettes qui sont tombées dans la zone de Rouchaïda, au point de coordonnées géographiques 4834, dans le secteur de Amara.
